



Le Drenec,  
Berceau des Abers

## Le mot des élus



**Le Drenec, une ambition commune**



# Le mot du maire

monique.loaec@le-drennec.fr

## **Drennécoises et Drennécois,**

2020 fut une année inédite, celle du Covid-19, du confinement, des mesures barrières qui ont mis notre pays à l'arrêt total le 17 mars. Situation qui a perduré plus ou moins toute l'année pour finir par un deuxième confinement fin Octobre.

Nous avons dû nous adapter à une nouvelle façon de vivre, sortir le moins possible, trouver de nouvelles occupations, ne plus côtoyer nos proches que ce soit à l'école, au travail, dans les associations. Nous avons dû revenir à l'essentiel, faisant face à la crainte de la maladie, au stress. En espérant que 2021 marquera la fin de cette crise sanitaire.

Dans ce contexte, la cérémonie des vœux de la municipalité ne pourra avoir lieu. J'en suis attristée, c'eût été la première cérémonie de vœux de la mandature et l'occasion pour moi de vous remercier de la confiance que vous m'avez accordée, à moi et mon équipe. Les rencontres conviviales ne pourront se tenir et prennent, cette année, la forme d'une lettre écrite, diffusée dans le BIM et sur Facebook.

Les conseillers municipaux et les agents communaux se joignent à moi afin de vous souhaiter une très bonne année 2021. Qu'elle vous apporte santé, bonheur, joie, réussite, énergie et optimisme à vous et à vos proches.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants et les remercions d'avoir choisi de s'installer au DRENNEC. Nous les invitons à nous faire part de leurs attentes et de leurs suggestions.

Remerciements sincères à tous ceux qui se sont impliqués lors des confinements : fabrication de masques, courses aux voisins, visites aux personnes, etc ... Toutes ces actions locales de solidarité ont permis aux personnes les plus impactées de faire face.

Je remercie les associations, culturelles et sportives, les bénévoles qui se démènent pour animer LE DRENNEC. La crise sanitaire nous a vraiment fait prendre conscience que ces associations étaient les poumons de la commune. Toutes les manifestations ont été reportées puis annulées au fil des semaines. Même le repas des aînés, moment traditionnel si festif, n'a pu se tenir.

Je souhaite remercier les agents pour leur implication dans leurs postes, les enseignants qui s'appliquent à donner la meilleure instruction aux enfants.

Le poste de secrétaire général des services est actuellement vacant suite à une mutation professionnelle. Cette vacance entraîne des retards et je suis désolée des conséquences pour les Drennécois. Cette situation se prolongera pendant la période de recrutement, jusqu'au mois d'avril dans le meilleur cas. Je tiens particulièrement à remercier Mmes Roulié et Petiot ainsi que M. Perhirin (précédemment en poste au Drennec, présent 4h/semaine) pour leur implication durant cette étape. Je remercie également M. Jullien pour son travail aux services techniques, également en situation de mutation.

Je remercie aussi les adjoints et les conseillers des deux mandatures de 2020 pour le travail accompli inlassablement toute l'année dans l'intérêt général et ce, dans le contexte délicat de la crise sanitaire. De même, je remercie leurs conjoints respectifs, leurs enfants qui acceptent leurs absences répétées. Sans leur soutien, cette mission serait difficile à supporter.

Les conseillers, les adjoints et moi-même sommes à votre écoute ; nous étudierons vos suggestions avec la plus grande objectivité conformément au rôle des élus, même s'il est parfois difficile, voire impossible de concilier le souhaitable avec le réel.

Concernant la vie municipale, et suite aux réunions en commissions, en bureau municipal puis en conseil municipal, nous avons travaillé en bonne intelligence. Nous apprenons à travailler ensemble dans l'intérêt des Drennécois. En nous écoutant mutuellement, nous avons construit, modifié ou validé des réalisations dans l'intérêt général, et ceci, tous ensemble, chacun dans son domaine. La vie continue, les projets aussi, sans doute à un rythme différent car la période est contraignante.

Dans cette logique et en toute cohésion et transparence, chaque adjoint a accepté de vous présenter ici son travail, celui de sa commission depuis fin Mai 2020, ses projets pour 2021.

Cette année 2020 restera dans nos mémoires. La pandémie de Covid-19 nous a montré que la nature conserve un pouvoir sur nous, humains, impossible à contourner. A chaque coin de la terre, nous avons dû nous confiner comme faisaient nos ancêtres. Nous avons dû nous adapter, avec je l'espère pour chacun, peu de dommages. Néanmoins, 2020 restera à mes yeux, l'année de la solidarité au quotidien auprès de nos proches et des personnes les plus fragiles, isolées.

En vous souhaitant une meilleure année 2021.

Setu da c'hortoz devezhioù kaeroc'h hag ar blijadur da vezañ asambles  
- En attendant des jours meilleurs et la joie de se retrouver -

**Monique LOAEC**



Michel Broc'h

michel.broch@le-drennec.fr

Adjoint aux finances, économie et services

**Concernant les Finances**, il paraît utile tout d'abord de rappeler quelques éléments de la situation plus que satisfaisante de notre commune.

Avec, à fin 2019,

- des produits réels de fonctionnement (1,32 M€ soit 712 €/habitant) en progression
- des charges réelles de fonctionnement (946 K€ soit 499 €/hab) bien maîtrisées
- un autofinancement brut en progression et élevé (391 K€ soit 211 €/hab)
- un endettement modéré (encours en fin 2019 : 244 K€ soit 132 €/hab)
- un fonds de roulement élevé (586 K€ soit 316 €/hab)

### **Les finances communales sont saines.**

Il est vrai que le mandat précédent a été marqué par une politique d'investissement et d'équipement prudente avec pour principales réalisations la rénovation de la rue des écoles, celle de la mairie et le transfert de la pharmacie.

Notre première année de mandat a été affectée par la crise sanitaire que nous traversons. Notre budget primitif voté en juillet ne sera réalisé en investissement qu'à 30 % à peine.

Il intègrait notamment :

- la réfection de voirie de Berventoc finalement réalisée en fin d'année (inscrit pour 70 000 €)
- la création du cabinet médical (inscrit pour 195 000 €) qui va débiter en 2021
- le remboursement de l'unique emprunt en cours pour 62 000 €
- des frais d'étude relatifs au projet de la salle du Coat pour 51 000 €
- du matériel d'équipement pour 66 000 € (partiellement réalisé)

L'assise financière de la commune s'est donc de nouveau trouvée confortée d'autant plus que notre encours de prêt poursuit sa décline (184 000 € à fin 2020) soit une dette par habitant de 99 €.

Malgré le contexte de crise que nous connaissons, lequel pourrait impacter à terme nos dotations, nous abordons l'année 2021 avec un optimisme raisonné pour faire face aux projets significatifs qui jalonnent notre mandat : la Salle du Coat bien entendu, mais encore et toujours, la voirie et l'achèvement de la mise aux normes de nos ERP (établissements recevant du public), le City Park. Les budgets globaux sont estimés à 3 M€. Il conviendra bien entendu de rechercher les meilleures ressources de financement pour permettre ces réalisations (subventions, emprunt, ressources propres) tout en restant maîtres de nos dépenses de fonctionnement.

**Sur le plan Economie**, nous regrettons bien sûr la cessation d'activité de la boucherie-charcuterie-traiteur de Bernard et Françoise KERZIL sans successeur dans l'immédiat. Nous savons l'importance d'une surface alimentaire dans une commune, aussi, en lien avec les distributeurs alimentaires, des solutions sont-elles recherchées avec le soutien de la commune.

Nous nous réjouissons de l'installation d'un cabinet d'esthétique et surtout de celle de deux jeunes médecins qui ont choisi d'exercer dans notre commune à compter de septembre prochain.

Dans cette période d'incertitudes pour nos commerçants et artisans, faisons-leur confiance en « **consommant local** ».



Janine MILIN

janine.milin@le-drennec.fr

Adjointe aux Affaires sociales et solidarités - Ecoles

## COMMISSION AFFAIRES SOCIALES ET SOLIDARITES

### **Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

Composé d'élus et de membres d'associations à sensibilité sociale, le CCAS prend en charge l'action sociale sur la commune. Il travaille en étroite collaboration avec différents partenaires sociaux et se réunit une fois par trimestre.

Son rôle étant d'accueillir, écouter et aider les personnes en difficulté, différentes actions ont été menées.

**Aides diverses** : 5 familles et 10 personnes seules ont été accompagnées en 2020 (pour aide alimentaire, recherche de logement et dans les démarches sociales) dont la quasi totalité pour une aide passagère.

**Un registre des personnes vulnérables** a été mis en place afin de répertorier les personnes fragiles et isolées de la commune. Fort heureusement, pas vraiment de personnes en situation de pauvreté matérielle mais plutôt, pour certaines, en manque de vie sociale, exacerbé par la crise sanitaire (bien que famille, voisinage et amis soient assez actifs). Des visites et appels téléphoniques ont été mis en place auprès des personnes moins entourées.

**La banque alimentaire** : Ce service permet de donner aide alimentaire et produits de première nécessité à des personnes en difficulté. Cette banque est alimentée par vos dons (denrées et bons d'achats) qui sont recueillis une fois par an à la porte des grandes surfaces et en mairie au Drennec. La collecte s'est déroulée récemment et a été une réussite grâce à votre générosité et l'aide de nombreux bénévoles.

**Les Aînés** : Le repas des Aînés ayant été annulé compte tenu de la situation sanitaire, il a été décidé d'offrir aux personnes de plus de 80 ans un panier garni composé de chocolats et gâteaux confectionnés par Claude Tanguy, boulanger pâtissier sur Le Drennec. Ces paniers ont été remis à une centaine de Drennécois résidant sur la commune et en EHPAD. Les visites semblent avoir été bien appréciées autant par les Aînés que par leurs visiteurs.

**Le parc des logements communaux.** La commune du Drennec dispose de 37 logements sociaux dont 7 T4 - 13 T3 - 17 T2 situés Place du Général de Gaulle - Résidence St Drien et Résidence Xavier Grall. Elle a également 5 logements communaux, rue de Brest (2 studios - 2 T2 et 1 T3). Cette année, le CCAS a procédé à 4 nouvelles attributions. Tous les logements sont à ce jour occupés. Pour toute demande de dossier de logement social vous pouvez contacter la mairie.

**Projets** : Après cette année difficile, nous aspirons à plus de convivialité et pour ce faire, espérons dès que possible, remettre en place des moments de détente et retrouvailles dont le repas annuel d'octobre, des ateliers, conférences ...

La solidarité étant au cœur de nos préoccupations, notre volonté est également de renforcer le lien social et susciter des actions intergénérationnelles.

## COMMISSION ECOLES

Depuis la rentrée, des **rencontres** ont eu lieu avec les différents intervenants de la vie scolaire (enseignants, parents d'élèves, personnel municipal de l'école ...) pour faire connaissance et voir les actions possibles sur l'année scolaire.

Lors de la réunion de rentrée des 2 écoles, les directrices ont donné les **effectifs** de chaque école : à l'École des Sources 144 élèves sont répartis sur 6 classes et à l'École St Adrien 87 élèves sur 4 classes.

Les **projets des écoles** ont été présentés (sous réserve toutefois des conditions sanitaires du moment) : classe de neige - chorale - lectures en réseau - piscine - danse - sorties à la journée par classe - travail sur le bien vivre à l'école ...

Enseignants et élèves ont dû s'adapter aux diverses directives reçues depuis la rentrée scolaire relatives aux mesures sanitaires visant à freiner la propagation du coronavirus Covid-19. Cette adaptation s'est bien déroulée, toutes les meilleures conditions possibles et le bon sens de chacun ayant été réunis pour pouvoir respecter au mieux le protocole.

Un travail de réflexion est commencé pour la **réorganisation des emplois** à l'école des Sources suite à deux remplacements (ATSEM et agent de ménage). Celle-ci sera effective à la rentrée de septembre où nous espérons un retour à la normale.

Les **festivités de Noël** communes aux deux écoles ont été annulées pour raison sanitaire. Toutefois, des friandises et un goûter ont été remis à tous les enfants afin de fêter Noël, en interne, dans chaque école.

**Sectorisation.** Le lycée public de rattachement pour les élèves drennécois est historiquement le lycée de l'Elorn de Landerneau. La liaison de transport en commun au départ du Drennec pour Landerneau n'est pas adaptée au trajet quotidien entre le domicile et le lycée (1h05 pour rejoindre le lycée de l'Elorn). La ligne 21 (Lesneven-Brest) est bien meilleure par la longueur du trajet (25 mn pour Kerichen) et par la fréquence de la liaison. En septembre, nous avons saisi Monsieur Loïg Chesnais-Girard, Président du Conseil régional de Bretagne (la sectorisation des lycées relevant du champ de compétences de la Région). Soutenus par Didier Le Gac, député de la troisième circonscription du Finistère nous avons obtenu une réponse positive à notre demande. Le Président y précise "avis favorable de la Région au changement de sectorisation de la commune de Le Drennec vers les lycées de la cité Kérichen à Brest".

**Projets** : retrouver les différentes animations scolaires, renforcer les liens inter-écoles et accompagner ces échanges.



Jean-Christophe FERELLOC

jean-christophe.ferelloc@le-drennec.fr

Adjoint Travaux - Environnement - Communication



Jo PRIGENT, conseiller délégué

jo.prigent@le-drennec.fr

### COMMISSION COMMUNICATION

La création d'une commission dédiée à la « Communication » lors de ce mandat reflète l'application des engagements de l'équipe émis lors de la campagne des municipales 2020. Notre feuille de route proposait une concertation avec les Drennécois, sur trois axes : IMPLIQUER – DYNAMISER – RÉPONDRE.

Durant ces six premiers mois, nous avons mis en place :

→ **Une permanence d'élus**, qui est malheureusement suspendue en raison de la crise sanitaire afin de limiter la propagation du virus. Ces permanences reprendront dès que possible.

→ **Une page Facebook**, en complément du bulletin municipal. Elle permet de diffuser de l'information plus rapidement, de profiter de la diffusion virale de réseau social et de générer des réactions informelles immédiates.

→ **Réalisation d'un sondage** sur l'évolution du bulletin. La mise en œuvre de ce nouveau bulletin devrait se faire courant 2021, mais est retardée suite au départ de la secrétaire générale pour mutation professionnelle.

→ **Une boîte à idées** qui a recueilli les réponses au sondage et reste à votre disposition en mairie.

→ **Des réponses aux questions des habitants**. Nous espérons n'avoir oublié personne !

### COMMISSION VOIRIE

Le principal investissement communal en termes de voirie de cette année 2020 est la réfection de la route de Berventoc, pour un montant de 70 000 €. Les travaux ont commencé début décembre mais les intempéries n'ont pas permis de les finaliser en 2020. Le garnissage en grave bitume des bords de la route n'a pas été réalisé. A défaut, un rechargement des rives de chaussées suivi d'un premier revêtement émulsion de fermeture a été fait. A la sortie de l'hiver, un recouvrement de l'ensemble de la surface de la voirie sera réalisé.

L'année 2020 aura été marquée sur le plan de la voirie par les travaux de la rue de Brest qui ont été réalisés par la CCPA. Cet entretien nécessaire des réseaux d'eaux (eau potable et eaux usées) a occasionné une gêne conséquente pour les riverains et pour la circulation. Le flux de véhicules sera malheureusement très dense sur cette rue de Brest car la RD 770 (Ploudaniel / Saint-Eloi) sera barrée durant 8 mois en 2021 et 8 autres mois en 2022. Nous envisageons l'étude d'un grand aménagement de cette route (RD 788) pour la sécuriser, l'embellir et favoriser les déplacements "doux" dans l'agglomération drennécoise. Dans l'attente de cette réalisation à long terme, il nous faut la sécuriser en recréant les peintures au sol, en particulier les passages piétons, qui seront signalés et éclairés par un apport de 2 candélabres.

La réfection de la rue des écoles, terminée en 2019, est une réussite et une belle réalisation du mandat précédent. Néanmoins, aux horaires d'affluence, le stationnement pouvait devenir gênant en empiétant sur les espaces piétons. Des barrières amovibles ont donc été mises en place de façon à évaluer l'efficacité d'une réalisation fixe. Compte tenu des retours positifs de l'expérimentation, des potelets remplaceront les barrières très prochainement.

Autre réussite du précédent mandat, terminée cette année, le trottoir et le rond-point de la gare ont été repensés et réhabilités en vue d'une meilleure sécurité de la zone.

Sur la rue de Kermarzin, le sens de circulation prioritaire a été inversé pour le passage du rétrécissement afin de réduire la vitesse des véhicules en descente et augmenter la vigilance des conducteurs.

Le radar pédagogique (en propriété partagée avec la commune de Kersaint Plabennec), poursuit sa visite périodique de différents lieux de la commune en rappelant la limite de vitesse. Il permet également de réaliser des enregistrements des vitesses constatées. Ces statistiques montrent qu'une grande majorité des automobilistes respectent les limitations de vitesse mais que les excès de vitesse restent encore trop fréquents.

La fermeture de la départementale RD 770, pourrait entraîner un flux de circulation plus important entre les lieux-dits Kerneguez (Ploudaniel) vers et en provenance de Lestanet (contournement du bourg du Drennec). Nous avons identifié un point dangereux au pont limitrophe du Drennec et de Ploudaniel, « Le pont bleu », qui est en cours de signalisation incluant un sens de circulation prioritaire et une réduction de vitesse à 50 km/h.

La finalisation de la numérotation et dénomination des voies n'a pu aboutir fin 2020. Ce sera un dossier prioritaire pour 2021 et si possible au 1er semestre.

## **ENVIRONNEMENT – ESPACES VERTS**

La mauvaise surprise de cette année 2020 fut la fermeture de l'aire de dépôt de déchets verts de la commune, décision prise par la CCPA (en charge de la collecte et le traitement de l'ensemble des déchets). Grâce à la mobilisation des Drennécois à travers les actions menées (pose de pancartes, pétition, participation à la réunion publique), et aux demandes des élus par les courriers et la motion du conseil municipal, la CCPA a inscrit au programme de son groupe de travail « déchets », l'étude de la mise aux normes des aires de dépôt de déchets de la CCPA, en vue d'une possible réouverture.

Le bois du vallon du Coat est un bel endroit emprunté par les promeneurs, les cyclistes et les joggeurs le long de l'Aber-Wrach. La chute d'arbres nous a questionné et nous avons entamé une action de sécurisation qui va se poursuivre l'an prochain pouvant inclure de l'affouage.

En termes d'investissement, le parc de matériel dédié à la voirie et aux espaces verts a été renouvelé et amélioré pour un montant supérieur à 30 000 €, permettant aux services municipaux de réaliser l'entretien au quotidien.

Nous avons également commencé un plan sur 5 ans d'investissement incluant des trottoirs, l'amélioration des points d'apport volontaire de déchets, la réfection de réseaux (eau potable, eaux usées et eaux pluviales), l'enfouissement de réseaux aériens (électricité, téléphone et fibre) et des réfections de chaussées rurales et urbaines.





Gwen AUTRET

[gwen.autret@le-drennec.fr](mailto:gwen.autret@le-drennec.fr)

Adjointe Vie associative, culturelle et sportive  
Enfance - Jeunesse



Jean-Luc RANNOU, conseiller délégué

[jean-luc.rannou@le-drennec.fr](mailto:jean-luc.rannou@le-drennec.fr)

### COMMISSION ENFANCE JEUNESSE ET PÉRISCOLAIRE

La commission enfance-jeunesse s'est trouvée très accaparée par la mise en place de différents protocoles concernant nos **accueils périscolaires**. En effet, en mai, avec la reprise de l'école, suite au premier confinement, il a fallu travailler avec nos équipes, notamment sur le terrain, pour mettre en place un accueil tenant compte de la mise en place des mesures nécessaires visant à limiter la propagation du coronavirus.

Le deuxième chantier a eu pour objectif le **changement de prestataire pour la livraison des repas de la cantine**. En effet, depuis quelques temps les retours sur la quantité et la qualité étaient plus que décevants. Nous avons donc opté pour une autre société, Convivio, dont la cuisine se situe à Dirinon. Cette société travaille essentiellement avec des producteurs locaux, ce qui a eu une importance dans notre choix car nous souhaitions privilégier une fabrication soucieuse de son empreinte carbone et attentive aux producteurs locaux.

**Certains de nos projets n'ont pu aboutir** en raison de la pandémie ; ils sont reportés à 2021 autant que faire se peut.

Nous souhaitons également mettre en place un conseil consultatif jeune. Celui-ci doit permettre aux jeunes, notamment les 9/13 ans, de pouvoir s'exprimer sur leurs souhaits en termes d'animation et d'infrastructure sur la commune. Nous espérons pouvoir les réunir début février afin d'échanger notamment autour de l'installation d'un city park : localisation et équipement.

L'autre dossier en cours est une **réflexion autour de notre centre de loisirs** géré aujourd'hui par EPAL. En effet, nous faisons le constat que plusieurs communes nous entourant, ont repris la main sur l'organisation de ce dernier en municipalisant le service. Nous nous laissons donc l'année pour évaluer la pertinence ou non de ce changement.

Le dernier projet, dans le cadre de la CCPA, est la finalisation de la convention de l'espace multi-accueil « la petite pause » qui se situe à Plabennec. Cet espace est un lieu de paroles, des jeux pour les enfants de 0 à 4 ans mais aussi pour les futurs parents.

## COMMISSION ANIMATIONS / VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE ET SPORTIVE

Comme vous pouvez l'imaginer, cette commission est celle qui a le moins fonctionné depuis le début du mandat. La commission s'est attachée à accompagner les différentes associations dans la reprise de leurs activités dès que cela a été possible. Nous avons assuré le suivi de la mise en place des **pare-ballons pour le FCD** et procédé à la mise en place des **nouveaux abris-touche** au terrain du Coat, ce qui était plus que nécessaire.

L'équipe avait programmé une **animation, le week-end du 29 Août dernier**, sur la place Charles de Gaulle, qui n'a malheureusement pu avoir lieu en raison de la pandémie. L'objet principal de cette animation était de permettre à nos différents commerçants : le Bar des sports, un Amour de pomme de terre, le traiteur Kerzil et la boulangerie Tanguy de pouvoir bénéficier d'un moment festif leur permettant de valoriser leur activité.

L'équipe réfléchit actuellement à la mise en place d'un **Comité des fêtes** dont les contours ne sont pas encore très clairs en termes de fonctionnement. En effet, nous avons la volonté de dynamiser la commune en proposant diverses animations : soirées thématiques, expo, fête de la musique... Pour ce projet, un appel à la population sera fait dès que les conditions pourront le permettre.

Du côté de la **bibliothèque**, il a fallu s'adapter aux conditions sanitaires, c'est ainsi qu'a été mis en place le drive permettant ainsi aux fidèles lecteurs de pouvoir continuer à emprunter des ouvrages via le site internet de la bibliothèque.

Dès que cela a été possible, les animations lectures « Histoires d'en lire » pour les enfants ont, elles aussi, repris pour de nouveau malheureusement, s'arrêter.

La séance « Mois du doc » n'a, quant à elle, pas pu avoir lieu car programmée en Novembre.

Un réaménagement de la bibliothèque est aussi en cours de réflexion afin de lui redonner un petit coup de jeune. Un « désherbage » (retirer des documents et revoir les collections) a eu lieu avec l'aide de quelques bénévoles afin de faire de la place pour de nouveaux ouvrages.



Serge PELLEAU

[serge.pelleau@le-drennec.fr](mailto:serge.pelleau@le-drennec.fr)

Adjoint Bâtiments - Patrimoine

### **LE CABINET MÉDICAL**

La bonne nouvelle de cette année 2020 est le souhait de jeunes médecins de vouloir ouvrir un cabinet médical au Drennec, nous attendions cela depuis HUIT ans ! Elles seront locataires d'un local municipal, dont la construction, comprenant l'aménagement de la cellule commerciale accolée à la pharmacie et l'extension par la cour de la résidence démarrera en ce début d'année. L'ensemble des entreprises en charge des travaux ont été désignées mi-décembre. Nous souhaitons l'installation des deux futures médecins fin du troisième trimestre 2021. Le coût total des travaux s'élève à 195 000 € TTC.

### **L'ÉCOLE DES SOURCES**

Une mise aux normes "accessibilité handicapé" des sanitaires garçons a été réalisée durant les vacances scolaires de la Toussaint. Ces travaux consistaient à élargir l'accès aux sanitaires ainsi que le remplacement des appareillages (wc, urinoirs, lavabos et électricité). Le coût total de ces travaux s'est élevé à 18 202 € TTC.

Nous avons également profité des vacances d'été pour effectuer de petits travaux de maintenance au sein de l'école par les agents techniques de la commune (rénovation de la rampe bois d'accès aux classes maternelles, travaux de peinture, remplacement des prises électriques dans les classes ...)

### **LA MAIRIE**

Un rafraîchissement des bureaux de la mairie, comprenant la rénovation des sols, de la peinture et des prises électriques a pu être effectué durant le mois de septembre. Nous avons réalisé la rénovation des peintures par le biais d'une association de réinsertion. Le coût total des travaux s'élève à 10 665 € TTC

### **LA NOUVELLE SALLE SPORTIVE**

Le conseil municipal du 9 octobre dernier a validé un budget de travaux à **2 041 000 € HT**. A ce jour, le permis de construire est en cours d'instruction. Une consultation par appel d'offres sera lancée auprès des entreprises courant du premier semestre 2021.



*Monique Loaïc, Maire du Drennec,  
et l'ensemble du conseil municipal  
vous souhaitent leurs meilleurs voeux  
pour l'année 2021*